

N° d'Allocataire:.....

Caf du Gard

## **PLAN D'APUREMENT**

Entre le propriétaire / l'organisme prêteur  Nom, prénom / raison sociale :	
Et le locataire / l'accédant	
l est convenu ce qui suit :	
'engage à rembourser	
a dette de loyers/remboursements de prêts qui s'e	élève à€
conformément aux informations ci-dessous :	
Durée du plan	
Date de début du plan	
Mensualité de remboursement :	€
Ressources mensuelles des personnes vivant au fo	oyer :€
l s'engage également à payer son loyer courant/s	con remboursement de prêts qui est
de€ chaque mois.	on remodusement de preis qui est
•	
4	, le
Le propriétaire/l'organisme prêteur	Le locataire/l'accédant
Lu et approuvé	Lu et approuvé

La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Article L.114-13 du Code de la Sécurité sociale - Article L.351-13 du Code de la construction et de l'habitat - Article 441-1 du Code pénal). La Caf vérifie l'exactitude des déclarations.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.

